



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies

RioTinto Alcan

MURS ET BARRIÈRES EN RELATIONS INTERNATIONALES

FENCES AND WALLS IN INTERNATIONAL RELATIONS



Photo : Alexandra Novosseloff

COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR
L'OBSERVATOIRE DE GÉOPOLITIQUE DE LA CHAIRE RAOUL-DANDURAND, UQAM

JEUDI 29 ET VENDREDI 30 OCTOBRE 2009

COMPTE RENDU RÉDIGÉ PAR
ANNE-LUCIE ACAR, PHILIPPE BEAULIEU-BROSSARD, CLAUDE BERLINGUETTE,
CATHERINE GOULET-CLOUTIER ET MARIE-MICHÈLE PARADIS

www.dandurand.uqam.ca



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Consulat général
de France à Québec



Défense nationale
National Defence

LE DEVOIR



Institut d'études
internationales de Montréal
UQAM

UQAM

CONFÉRENCE D’OUVERTURE : DAVID NEWMAN	
« Twenty Years after the Fall of the Berlin Wall: The Significance of Walls and Borders »2
PREMIER THÈME : LES MURS EN RELATIONS INTERNATIONALES : ENTRE RETOUR ET DÉCLIN	3
Les murs de l’histoire3
Discours globalisant, retour des frontières4
Études de cas sur le retour du mur en relations internationales8
CONFÉRENCE D’OUVERTURE : NICOLAS TENZER10
DEUXIÈME THÈME : LE DROIT DU MUR, LES MURS DU DROIT11
La production de normes et les murs11
TROISIÈME THÈME : IMPACTS DES MURS12
Le complexe sécuritaro-industriel12
Les murs infra-nationaux13
QUATRIÈME THÈME : LES MURS ET LES IDENTITÉS14
La construction d’identités nationales, locales, transnationales14
Identité du mur, identités de la frontière16
Représentations du mur17
Sociologie des régions frontalières des murs19
CINQUIÈME THÈME : MURS INVISIBLES21
Murs mentaux et souveraineté21
Murs économiques24

Twenty Years after the fall of the Berlin Wall : The Significance of Walls and Borders

Par David Newman,

Professeur à l'Université Ben Gourion du Néguev et éditeur de l'International Journal of Geopolitics

L'aspect normatif et le plus fondamental des frontières est la présomption qu'elles seront traversées. De plus, on a tendance à croire que les frontières disparaissent. Pourtant, nous vivons dans un monde de plus en plus compartimenté, où les gens passent beaucoup de temps à traverser des frontières, qu'elles soient visibles ou non.

Le 20^e anniversaire de la chute du Mur de Berlin pousse à se questionner sur le monde dans lequel nous évoluons. Le fait que les murs deviennent de plus en plus tangibles pourrait vouloir dire que le monde devient de plus en plus difficile à gouverner, et où la négociation est complexe.

La recrudescence des murs et barrières en relations internationales a encouragé la renaissance des études sur la frontière. Ainsi, de nombreux centres de recherche ont fait surface. C'est notamment le cas du BRIT (Border Regions in Transition), du IBRU (International Boundaries Research Unit), de l'ABS (Association of Borderland Studies) et du ABORN (African Borders Research Network). D'autres organismes se penchent plutôt sur l'action de traverser les frontières, tels que le Nijmegen Center et le Centre for International Borders Research.

L'étude des frontières est donc de plus en plus populaire et, surtout, interdisciplinaire. Elle rassemble des politologues, anthropologues, géographes, sociologues, etc. Selon D. Newman, la renaissance de l'étude des frontières a notamment été causée par la volonté de contredire deux discours. Le premier portant sur l'impact de la mondialisation sur les frontières et sur les territoires. D'après ce discours, l'avènement de la mondialisation a entraîné celui d'un monde sans frontières (*borderless world*), déterritorialisé (*detrterritorialized*), d'où l'apparition du concept de déterritorialisation. D. Newman contredit toutefois ce paradigme : le monde est constamment en reterritorialisation, non pas en déterritorialisation. Il est simplement remodelé différemment de par le passé.

L'apparition de l'Internet et d'un espace mondial de libre-échange a contribué au discours sur un monde sans frontières. Pourtant, des événements comme les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ou les insurrections palestiniennes à l'égard d'Israël ont grandement contribué au renouvellement du discours de sécuritisation, au nom de la protection des citoyens d'un territoire contre les personnes considérées comme étant une menace pour un État. La menace terroriste a toutefois été instrumentalisée pour protéger le territoire non pas contre d'éventuels terroristes, mais plutôt contre d'autres sources de problèmes (trafic de drogue, immigration illégale, etc.).

Il importe de se questionner sur l'apport réel de tels murs à la sécurité, alors que ce qui se trame derrière ces barrières correspond désormais à l'inconnu, pouvant ainsi générer une peur irrationnelle. Ne dit-on pas effectivement que l'inconnu est plus effrayant que la réalité en soi ?

Le rideau de fer : 20 ans après, quelles traces subsistent en Europe ?

Par Pierre Verluise, chercheur ISIT-CRATIL, directeur du diplomweb.com

Vingt ans après la chute du mur de Berlin, plusieurs traces économiques, démographiques et stratégiques subsistent en Europe. Ces traces sont d'autant plus faciles à percevoir avec l'entrée de nombreux pays d'Europe de l'Est dans l'Union européenne (Estonie, Pologne, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Roumanie, Chypre, Malte).

Avec l'arrivée de pays ex-membres de l'URSS dans l'Union européenne, on constate des disparités économiques de haut niveau au sein de l'UE. En effet, l'héritage de 40 ans d'économie planifiée et la transition brutale à l'économie de marché ont pour conséquence de faire des 12 derniers pays les plus pauvres de l'Union européenne. Ils sont donc contraints à adopter une dynamique de rattrapage, afin de faciliter leur intégration dans l'UE.

L'intensité de la transition d'une économie planifiée à une économie de marché a également des effets sur le poids démographique des nouveaux pays membres de l'UE, alors que les pays de l'Europe de l'Est présentent des données démographiques illustrant le vieillissement de la population et un taux de fécondité oscillant autour de 1,3. Les prévisions démographiques de 2008 à 2060 illustrent même un décroissement éventuel de la population, provoqué par la transition brutale vécue par ces pays.

Enfin, les pays d'ex-URSS voient l'adhésion à l'OTAN comme une priorité, qu'ils perçoivent comme une garantie de sécurité. On perçoit effectivement les États-Unis comme des sauveurs, les ayant libérés du joug de l'URSS. Les relations avec les États-Unis sont ainsi facilitées. D'autre part, les nouveaux adhérents à l'UE voient la Russie comme une menace et somment l'UE de faire preuve de prudence à son égard.

The Plague Wall : Health-Care Surveillance in Eighteenth Century Europe

Par Jackie Duffin, Professor, Hannah Chair in the History of Medicine, Queen's University, Ontario

En 1720, un navire transportant un cadavre mort de la peste accoste à Marseille et débloque rapidement sa cargaison, malgré le risque encouru de propager le virus, de peur de se voir refuser le droit de commercer. Les autorités, averties par le capitaine du navire, tardent à faire l'annonce de l'arrivée de la peste en territoire français : ils n'en feront l'annonce que 67 jours plus tard. On émet alors des mesures de restriction de la circulation, mais ces dernières ne suffisent pas à contenir le virus.

Des mesures doivent alors être prises afin d'éviter que le virus ne se propage du Comtat Venaissin et d'Avignon vers d'autres régions de France et que la propagation ne se transforme en épidémie. On veut également éviter de perturber le commerce et l'économie intérieure. On élabore, en mars 1721, un projet de construction d'un mur devant constituer une ligne sanitaire gardée par des militaires, devant empêcher tout contact entre les comtés infectés et ceux encore épargnés. Complété en trois mois, le mur s'avéra toutefois être un échec cuisant, alors que la peste se déplaçait à une vitesse de 45 kilomètres par mois, tuant près de 25 % des habitants des zones infectées.

Malgré l'échec de l'édification du mur relativement à sa capacité à contenir le fléau, le mur s'avéra être un succès sur d'autres aspects. Il a, entre autres, contribué à diminuer l'effet de panique au sein de la population, car on voyait que les autorités agissaient et ne laissaient pas les citoyens à leur sort. Par ailleurs, il a poussé la communauté internationale et nationale française à collaborer avec les secteurs infectés afin de trouver des solutions au problème et à éviter une paralysie du commerce. Enfin, des traces

de ce mur subsistent aujourd'hui, constituant une attraction touristique importante pour la région, profitant ainsi aux revenus des zones touchées.

La construction de la ligne Maginot en France

Par Stéphane Gacon, Maître de conférences en histoire contemporaine, Département d'histoire, Université de Bourgogne, France

La ligne Maginot, fortifications militarisées encerclant la majorité du territoire français, est construite en France entre 1928 et 1933, pour faire face à une éventuelle menace de l'Allemagne. Elle est le résultat d'une question identitaire. Outil militaire formidable pour certains, elle a été la première cause de la défaite française en mai 1940 pour d'autres. Répondant à une logique d'insécurité face aux événements de la Première Guerre mondiale, la ligne est également le symbole d'un paradoxe visant à se protéger d'une Allemagne faible et désarmée, croulant sous le poids des redevances de guerre. La ligne vise tout d'abord à réintégrer l'Alsace et la Lorraine sous le joug français et à éviter les horreurs des invasions et des guerres de tranchées.

Alors que le projet de la ligne Maginot est adopté à la presque unanimité au Parlement, la droite politique s'inquiète de l'adoption d'un tel projet. On juge que le manque de protection à l'égard de la frontière belge est imprudent et que l'argent massif investi dans le projet pourrait être utilisé à meilleur escient. En outre, on argue que les installations ne sauraient s'avérer utiles dans l'éventualité d'une guerre, car celle-ci serait caractérisée par une utilisation massive d'avions.

Or, la population et les autorités sont sourdes à ces critiques, motivées par un ardent désir de sécurité et de pacifisme. La ligne constitue alors la meilleure option, car elle permet de prouver que la France est à la fine pointe de la technologie et de la défense. Par ailleurs, la construction de la ligne maintient le mythe selon lequel la France est toujours une puissance mondiale. Cette hantise du déclin va favoriser le projet de la ligne, garantissant l'inviolabilité du territoire et empêchant une énième défaite aux mains des Allemands, avec qui la France entretient des rapports extrêmement tendus depuis les traités de Westphalie. Par ailleurs, en assurant une forte défense du territoire national, la France veut éviter de s'endetter davantage auprès des pays anglo-saxons.

La ligne Maginot, outil de défense incontesté sur papier, illustre parfaitement l'écart entre les aspirations et les réalités telles que vécues par les Français de l'époque. En effet, les limites d'une France en déclin ne parviendront pas à avoir raison de la menace allemande, alors que la prise de conscience tardive des défaillances de la ligne aura raison de la France.

Discours globalisant, retour des frontières

La normativité du mur : Pour une approche constructiviste des murs en relations internationales

Par Abderrahim Maslouhi, Professeur, Université Mohammed V-Agdal, Consultant en science politique auprès du Centre d'Études internationales à Rabat - Maroc

Loin de former un ensemble homogène, les murs existants et en construction dans le monde divergent par nature les uns des autres. Certains tracent les frontières des États, alors que d'autres les divisent à l'intérieur; certains sont tangibles, alors que d'autres s'inscrivent dans l'imaginaire; certains visent la pacification, alors que d'autres poursuivent une logique de division. Face à ce panorama complexe, il importe de forger une typologie des murs, afin d'éviter les pièges de la généralisation du phénomène.

À cet effet, l'approche constructiviste semble le plus à même de fournir un examen approprié de la problématique, de par sa nuance caractéristique. Trop souvent, les auteurs rationalistes comme la branche

radicale postmoderne des courants critiques se sont accommodés d'une catégorisation manichéenne de la réalité, concluant à une division du monde polarisé entre le Bien et le Mal. Dans cet esprit, le constructivisme se présente tel un compromis analytique souhaitable, selon lequel les connaissances apparaissent au terme d'un processus de construction s'appuyant sur les normes et les valeurs intériorisées par l'individu.

C'est ainsi que la perception du mur de sable érigé par le Maroc dans la région du Sahara occidental varie énormément selon qu'elle soit celle des autorités étatiques ou de ses opposants du Front Polisario. Du point de vue du Maroc, le mur se veut à la fois un moyen pratique visant la réintégration du territoire à l'intérieur de ses limites nationales et un dispositif de sécurisation, dont la réalisation découle directement de l'obligation de protéger incombant aux États en vertu du droit international. La diminution notable du degré et de la fréquence des confrontations armées durant la période de construction du mur (1980-1986) semble confirmer ses vertus pacificatrices. Cependant, de l'opinion des Sahraouis, le même mur serait plutôt une tactique d'isolement de la population. En définitive, suivant la logique constructiviste, les acteurs du conflit dans cette région du monde comme ceux concernés par les autres entreprises d'érection de murs en viennent à concevoir le mur en fonction de leurs intérêts et de leur système normatif respectifs.

De même, le mur compris dans sa plus large expression revêt aujourd'hui un visage bien particulier aux yeux de certaines multinationales issues du domaine des hautes technologies. Pour elles, son édification constitue une simple opportunité d'expansion du capital, par l'investissement de l'espace du mur à titre de salle de démonstration de leurs technologies nouvelles dans une logique marchande. Finalement, le mur est défini selon l'éclairage de chacun des acteurs et il adopte les fonctions favorisant leurs visées spécifiques.

Open Borders – Closed Societies : Neoliberalism and Migration Restrictions

Par Sabine Dreher, Assistant Professor – Department of International Studies, Glendon College at York University, Ontario

Dans le sillage de la mondialisation, les États ont joué de façon généralisée la carte de l'ouverture des marchés, faisant s'effondrer les barrières économiques, vestiges d'un protectionnisme désormais indésirable. Parallèlement à cette tendance, les mouvements de population ont quant à eux été restreints par une sélectivité à l'admission, caractéristique des politiques de migration actuellement développées par les pays hôtes.

L'internationalisation des chaînes de production, la multiplication des échanges transfrontières, la prolifération des investissements directs étrangers et la libéralisation des marchés financiers témoignent de la profonde intégration des économies nationales en un régime global et, de façon générale, du triomphe du néolibéralisme à l'échelle planétaire. Une myriade d'acteurs non- et supra-étatiques ont joint le cercle des décideurs autrefois réservé aux seuls États-nations.

Or, au même moment et malgré les avancées constatées par certains en droit international en ce qui a trait aux libertés individuelles, les mouvements migratoires se voient entravés par l'élévation de murs nationaux et par un remarquable cloisonnement des sociétés. Ainsi, l'idée d'ouverture inhérente au phénomène de mondialisation est demeurée circonscrite à certains pans des relations interétatiques. Au sein du débat sur la migration des populations, on observe davantage une attitude de colmatage des fortifications nationales se traduisant par une hausse des critères d'accession à l'immigration et, au plan qualitatif, par la convergence des programmes nationaux vers des mesures d'accueil temporaire de la main-d'œuvre étrangère. Le maintien d'un tel ton étatique autoritaire dans le domaine semble être généralement reconnu comme un facteur essentiel à la permanence de l'équilibre du système économique globalisé, mais il met clairement en péril le respect des droits fondamentaux des migrants.

En résumé, la persistance de la souveraineté des États dans l'établissement des règles relatives à l'étendue des droits des citoyens applicables à l'intérieur de leurs frontières, nonobstant le contexte international de mondialisation, a donné lieu à une dualité opposant l'ouverture des portes économiques et le verrouillage des libertés migratoires. De ce fait, la mise en œuvre effective des obligations contractées par les Parties au terme des différents instruments de protection des droits humains est fortement compromise.

Walls and Bridges : Why Are Contemporary Borders Made so Visible?

Par Anne-Laure Amilhat-Szary, Maître de conférences, Université Joseph Fourier, Institut de Géographie Alpine, Grenoble - France

La résurgence de la frontière dans le débat géopolitique pose un intrigant paradoxe lorsque confrontée au phénomène de mondialisation. Plus étonnant encore est cette nécessité ressentie de marquer ostensiblement non seulement les limites étatiques, mais également certains territoires à l'échelle locale ou régionale. Comment expliquer la réapparition de artefacts et quelle place occupe la création artistique dans la définition de la notion de frontière et dans la conception actuelle du paysage?

Traditionnellement, la signification de la frontière faisait simplement référence à la limite des pouvoirs étatiques telle qu'établie par les instruments conventionnels hérités de l'ordre westphalien. Dans une optique purement linéaire, elle départageait l'espace politique en fonction des souverainetés nationales. Sa matérialisation marquait l'altérité et permettait de réprimer les mouvements de population indésirables et de sécuriser le territoire, tout en renforçant le sentiment d'appartenance nationale. Il serait toutefois illusoire de croire que le mur ne revêt aujourd'hui que cette unique fonction, par ailleurs mise à mal par la conception de nombreux moyens de contournement.

Le mur et les autres manifestations physiques aux frontières se veulent des composantes visuelles du paysage politique. Par paysage, on entend l'objet qui est donné à voir en tant que tel, ce qui jonche le territoire, mais aussi d'un point de vue plus subjectif, le regard que l'un porte sur cet objet et qui contribue à le façonner de manière réflexive. Pour l'État, le mur est une façon de parvenir aux fins éayées précédemment, une application pratique de son pouvoir souverain. Il s'agit en plus d'une représentation de ce pouvoir qui a pour effet de consolider sa maîtrise des variables politiques dans l'imaginaire. Les autres éléments de démarcation, notamment les ponts culturels aux limites européennes ouvertes, modèlent à leur façon mais tout aussi puissamment la perception de la frontière.

De surcroît, le paysage investi d'un mur est inversement manipulé par l'éclosion d'une production artistique subversive s'élevant contre l'expression violente du pouvoir politique. Théâtre, littérature, pop art, cinéma, musique, arts plastiques : tous les types de médias sont permis et exploités, dans les villes frontalières comme sur le mur lui-même. Surtout depuis les années 1980, le paysage de la frontière États-Unis/Mexique a été redessiné par les activistes artistiques à l'origine d'un vaste mouvement de contestation face au durcissement de la politique d'immigration américaine incarnée par le mur. Ainsi, le mur, en tant que partie intégrante du paysage frontalier, est non seulement une vaine tentative de contrôler les flux migratoires et une stratégie de renforcement du sentiment national par la stigmatisation de l'altérité, mais également le catalyseur d'un désir de transgression et d'un mouvement artistique qui vient modifier en écho le paysage imposé.

Au terme de son évolution théorique, le mur est donc à la fois source de fractionnement des territoires et des populations et de leur rassemblement de part et d'autre des frontières. Il entraîne dans son sillage l'élaboration d'un *artscape*, aboutissement d'un remodelage artistique du paysage introduisant certains acteurs non étatiques au processus de redéfinition perpétuelle des territoires et de leurs frontières.

La prolifération des murs comme symptôme d'une mondialisation fermée ?

Par Stéphane Rosière, Directeur du Département de géographie, Université de Reims Champagne-Ardenne - France

Vingt ans après la chute du mur de Berlin, force est de constater que le rêve d'un monde décloisonné s'est définitivement évanoui avec la réapparition des structures entre les États-Unis et le Mexique, en Palestine ou encore au Bangladesh. En réalité, celles-ci ne sont que quelques exemples symptomatiques d'une teichopolitique en pleine émancipation, tant au cœur des centres urbains qu'aux limites des États.

Par définition, la teichopolitique (de *teichos*, « mur de la cité ») est celle qui privilégie la stratégie d'édification de murs afin d'assurer le contrôle d'une partie de territoire par une administration politique, le tout suivant une logique sécuritaire.

Lorsque replacée dans l'environnement économique mondial que l'on sait hautement polarisé, il s'avère que la teichopolitique agit tel un mécanisme à deux vitesses, permettant une grande liberté de mouvement à une première classe de citoyens privilégiés (*business class civil citizens*), mais restreignant fortement celle de la classe périphérique (*low cost citizens*). Bref, elle se veut un instrument de contrôle des flux migratoires accélérés par la mondialisation. En outre, l'éclosion du phénomène du mur a été favorisée par la naissance d'une économie du mur ou teichoéconomie.

La barrière établit une division entre deux territoires soit militairement opposés, soit marqués par une divergence plus ou moins significative quant à leur niveau de vie, catalyseur des mouvements de populations. Les antagonistes les plus nets mènent généralement à l'érection d'un mur (États-Unis/Mexique), mais certains plus modérés peuvent engendrer une teichopolitique plus souple, parfois même entre deux États se situant à un stade de développement économique a priori équivalent, comme c'est le cas de la clôture électrifiée entre le Botswana et le Zimbabwe.

On peut distinguer cinq types de barrières. La *marche* (*march*) est la frontière fermée non pas par la présence d'un artéfact, mais bien par l'absence volontaire de toute voie de circulation ou de tout point de passage, telle la zone tampon entre la Colombie et le Panama. La *clôture* (*fence*) s'entend comme tout obstacle de faible hauteur (grillage, barbelé, etc.) freinant partiellement l'exode ou l'entrée des populations et nécessitant un investissement relativement faible. En comparaison, le *mur* (*wall*) est une imposante paroi bétonnée incorporant des technologies plus avancées et assurant une plus grande étanchéité. Le *front* (*front line*) est la frontière dont la fermeture temporaire est assurée par des forces militaires. Enfin, le dernier type de barrière à la frontière est le *détroit fermé* (*closed strait*), exécuté au moyen de mesures hautement technologiques en zones stratégiques.

En somme, quels que soient sa forme et ses objectifs fondamentaux, la teichopolitique, qui dessert dans un premier temps les intérêts électoraux de la classe politique, se transforme en un cercle vertueux pour les entreprises privées qui exploitent la tendance pour maximiser leur capital, mais en un cercle vicieux pour les simples citoyens pour lesquels les barrières constituent une profonde atteinte à leur liberté de circulation.

Études de cas sur le retour du mur en relations internationales

La guerre au Levant : Le retour des dispositifs d'interdiction et de contre-mobilité

Par Chloé Berger, doctorante à l'Institut Français de Géopolitique, Paris VIII - France

Alors que l'issue de la guerre froide semblait sonner la fin de la représentation traditionnelle de la guerre et de la protection des frontières, il apparaît que les conflits territoriaux perdurent au Levant et appellent à un

retour aux tactiques de défense classiques, constat découlant des difficultés probantes connues par les forces occidentales dans les guerres récentes.

Parce qu'elle possède toutes les caractéristiques des guerres contemporaines et qu'elle marque un important tournant dans le cycle des guerres israélo-arabes, la guerre de 2006 au Liban se veut l'illustration parfaite de ce renversement de situation. Lors de ce conflit, le Hezbollah a révélé la capacité des forces asymétriques à remettre en cause, ne serait-ce que temporairement, la suprématie israélienne et a rappelé l'inévitabilité du recours aux tactiques de fortification et de contre-mobilité en préparation de l'utilisation des techniques plus sophistiquées.

À la base, la stratégie israélienne prévoyait le recours à des méthodes d'interdiction aériennes contemporaines visant la tenue d'une guerre sans contact, limitant les pertes de vies humaines. Or, plusieurs facteurs sont venus invalider cette tactique. D'une part, le mode opératoire du Hezbollah, loin des simples pratiques terroristes ou de guérilla qu'on associait autrefois à ce groupe de résistance, s'est articulé autour d'une véritable force armée structurée, stratégiquement déployée dans l'espace libanais et disposant de moyens technologiques modernes. Action en réseau, décentralisation du commandement, autonomie des combattants sur le terrain, États-Unis des armes antichars et de mesures de déceptions, économies des forces, concentration sur des secteurs ciblés, surprise technique : autant de tactiques ayant contribué à compenser l'infériorité technologique du Hezbollah et à neutraliser les forces israéliennes et leurs quelque 7 000 attaques aériennes. D'autre part, le mouvement a bénéficié non seulement d'une géographie hautement avantageuse, mais en plus d'une population favorable à sa cause, prête à lui prêter main-forte en cas de besoin, des variables négligées par les stratèges israéliens.

En définitive, la victoire temporaire du Hezbollah face aux Israéliens a mis en lumière la révolution structuro-militaire opérée au sein du mouvement, son regain d'intérêt pour la base-opération, la nature purement territorialisée des conflits contre les forces asymétriques au Moyen-Orient et la pertinence conséquente de la réapparition des méthodes classiques, de l'intervention au sol à l'édification de murs aux frontières.

The Wall between Nogales, Arizona and Nogales, Sonora

Par Irasema Sonora-Coronado, Associate Provost, University of Texas at El Paso, États-Unis

Nogales, Arizona, et Nogales, Sonora, sont deux villes jumelles situées le long de la frontière États-Unis/Mexique. Toutes deux isolées au sein de leur propre État, elles ont développé, au fil des années, une économie conjointe, baignée dans un contexte purement binational, où les revenus de taxation sur la vente des produits en zone américaine proviennent à 60 % de la consommation mexicaine. Afin de marquer la séparation territoriale, une barrière poreuse avait originellement été installée, n'empêchant toutefois pas les mouvements de population. Au début des années 1990, la question se posa à savoir si l'on devrait plutôt procéder à l'érection d'un véritable mur, ce qui fut fait, au moyen d'anciens panneaux d'acier datant de la première guerre du Golfe.

Le débat qui précéda la prise de décision officielle ne fut cependant pas sans contradiction. Plusieurs facteurs de nature économique, politique et sociale entrèrent alors en ligne de compte. À l'origine, trois raisons principales étaient invoquées afin de justifier la mise en place du mur. L'initiative, peu coûteuse, constituait un moyen pratique de contrer la criminalité transfrontalière, l'immigration illégale et le trafic de drogue, tous résultant de l'inefficacité de l'ancienne. Par ailleurs, le vide juridique entourant la frontière engendrait la multiplication des incidents violents entre les citoyens qui tentaient de s'introduire illégalement aux États-Unis et les agents de la patrouille frontalière (*Border Patrol*), critiqués par le service de police de l'Arizona. Pour ces derniers comme pour leurs homologues mexicains, les failles de l'ancienne barrière constituaient une échappatoire faisant obstacle à leurs tentatives d'arrestation. Quant à eux, les regroupements citoyens du côté américain invoquaient à l'appui du projet l'impératif de sécurité publique face à la petite criminalité et au problème global d'immigration illégale. Au plan économique, les commerçants mexicains entendaient tirer leur épingle du jeu par le cloisonnement du marché. Enfin, une

minorité de représentants de la chambre de commerce offraient un plaidoyer en faveur d'un mur esthétiquement convenable suivant des considérations liées à l'industrie touristique.

Cependant, pour les nombreux commerçants du centre-ville de Nogales aux États-Unis et pour la chambre de commerce, la construction du mur signifiait une perte de revenus significative, puisqu'elle freinait l'accès des Mexicains au marché désormais isolé, une conséquence d'autant plus alarmante pour les plus pauvres de ces consommateurs, dépendants des produits écoulés à des prix inférieurs chez leur voisin du Nord. En outre, plusieurs acteurs, dont les représentants officiels de l'État mexicain, considéraient l'entreprise américaine à la fois comme un obstacle aux bonnes relations établies entre les deux villes et un affront à la dignité humaine, à la population mexicaine et aux accords de libre-échange consentis, bien qu'ils reconnaissaient le droit souverain des États-Unis de protéger leur frontière nationale. De façon générale, les opposants au projet prônaient davantage l'amélioration des procédures d'obtention des permis de circuler, en prenant soin de différencier les consommateurs mexicains quotidiens des sans-papiers susceptibles de s'établir illégalement au pays.

Le bilan tiré de l'efficacité du mur est fort décevant. Les techniques de contournement développées depuis son établissement ont rapidement altéré les possibilités de parvenir aux objectifs initiaux. Les populations mexicaines ont été brutalement divisées et les sentiments anti-mexicains et anti-immigration ont connu une forte progression. De nombreux commerces du centre-ville de Nogales, Arizona, ont effectivement dû fermer leurs portes. Au final, les populations locales regrettent de devoir payer les frais d'une décision hors de leur contrôle, puisque remise entre les mains de l'autorité fédérale compétente en la matière une fois les consultations publiques achevées.

Sahara Wall: Status and Prospects

Par Said Saddiki, Professor of International Relations at the University of Fez and advisor in international affairs to the International Studies Center, Rabbat – Morocco

D'abord mis en place pour éviter les confrontations avec l'armée algérienne dans le contexte spécifique de la guerre froide, le mur du Sahara a peu à peu perdu sa vocation purement défensive pour devenir ce qui s'apparente plutôt à une zone tampon.

Le statut du mur de sable est aujourd'hui défini par l'entente militaire n° 1, soit l'instrument légal de base du contrôle par l'ONU du cessez-le-feu au Sahara occidental. Celui-ci divise le territoire en cinq zones et précise les conditions de la circulation et des activités des groupes armés (et non civils) dans ces différentes zones. De ce fait, il marque de façon claire les limites des deux camps adverses et atténue ainsi les risques de frictions.

À ce rôle s'ajoutent de nouvelles fonctions parallèles. D'une part, le mur appose un frein aux mouvements des groupes islamiques militaires pour qui la région aux frontières poreuses serait autrement un terrain fertile pour la valorisation de leurs revendications par des actions violentes. D'autre part, elle permet de réduire de beaucoup l'accès des immigrants illégaux au territoire.

Quel avenir peut-on entrevoir pour le conflit incarné par le mur ? Trois scénarios sont possibles. Le premier, soutenu par l'Algérie et le Front Polisario, est celui de la séparation de la région saharienne, en tant qu'État indépendant. Cette solution est peu probable, puisque la population du Sahara occidental ne s'est elle-même jamais réellement considérée comme indépendante. Le second scénario est celui proposé par le Maroc, c'est-à-dire l'octroi d'une autonomie élargie et négociée au peuple sahraoui ou, autrement dit, l'auto-détermination à l'interne. Il s'agit d'une solution réaliste et appuyée par une large part de la communauté internationale. Dans le dernier scénario, le Polisario se cramponne à ses visées indépendantistes et alimente le statu quo. Parce qu'elle se veut un compromis réaliste entre les intérêts opposés du Maroc et de ses rivaux, il va de soi que la deuxième solution devrait être privilégiée.

Par Nicolas Tenzer

Haut fonctionnaire, politologue, Directeur de la revue *Le Banquet* et Chercheur associé à la Chaire Raoul-Dandurand

Le monde est agité par des mouvements contraires d'ouverture et de fermeture, c'est-à-dire que l'explosion du nombre d'États depuis le 20^e siècle a entraîné aussi plus de frontières et donc plus de divisions, mais aussi une tentation plus forte de regrouper certains États.

Il existe actuellement une tendance inégalée à établir des règles et des normes communes (économiques, juridiques, etc.). Mais cette tendance en amène paradoxalement une autre : celle d'échapper à ces règles (par la fermeture des frontières pour limiter l'immigration, les droits de l'Homme, l'application du droit international, etc.). Plus ces règles prennent de l'importance, plus les rapports de puissance se développent. Avant, il s'agissait de rapports directs (militaires), alors que les rapports de puissance actuels sont indirects, impliquant les institutions internationales : il s'agit d'une bataille pour définir les normes internationales selon ses propres normes.

Alors que les normes et règles internationales prennent de plus en plus d'importance, les États ont de plus en plus besoin de montrer que le processus décisionnel est autonome et non pas déterminé par la sphère internationale. D'où l'affirmation sans précédent des besoins de protection, de sécurité, de maîtrise économique, etc. Dans cette optique, le mur est un moyen pour le politique de montrer qu'il est en mesure de contrer les menaces extérieures perçues. Le mur est donc inévitable. Parfois, le problème est l'*absence* de mur, car alors, un État faible n'a pas la protection de ce mur contre l'influence d'un État puissant voisin. Par exemple, la rivalité entre la Chine et la Russie a mené la première à une expansion économique et migratoire vers les États voisins, à leur détriment. La présence d'un mur clair permettrait souvent de mieux affirmer la sécurité, de mieux développer l'économie et de mieux mélanger les populations présentes sur un territoire.

Si la présence de murs physiques n'est pas un problème, celle de murs *virtuels* (normatifs, économiques, etc.) en est un. Même dans les zones les plus intégrées comme l'Union européenne, on constate une prolifération de ces murs virtuels, qui traduit un manque de confiance entre les États, par exemple concernant le contrôle des frontières. À ce niveau, l'intégration entraîne le rejet de tout ce qui est extérieur, devenant ainsi de plus en plus étrange.

L'auteur termine sur quelques éléments prospectifs. D'abord, il y a une distinction très importante à faire entre les murs locaux (qui prolifèrent) et les murs globaux (qui n'existent plus depuis la chute du mur de Berlin il y a 20 ans). Les murs locaux ne sont pas très importants pour la politique globale, c'est-à-dire la politique conduite entre les grandes puissances. Toutefois, la prolifération des murs virtuels amène la création d'obstacles normatifs commerciaux et les luttes de puissance concernant les normes. Plus on unifiera le marché mondial, plus certains groupes voudront dominer ce marché.

Le partenariat euro-méditerranéen : le discours européen entre normativité et réalisme stratégique

Par Sophie Wintgens et Sebastian Santander, Professeur, Département de science politique, Université de Liège – Belgique

Les chercheurs analysent le positionnement international de l'Union européenne, à travers l'analyse des politiques extérieures et de ses discours. Leur objectif est en effet de confronter ces discours – par exemple, la nécessité de créer des ponts entre le Nord et le Sud – et la réalité : l'UE construit davantage de murs... Pour cela, l'auteur évoque les différentes approches comparatives existant dans le domaine académique et l'auteure utilise deux exemples afin de mettre ces discours à l'épreuve. Pour Monsieur Santander, il existe deux approches pour ce débat : une démarche d'inspiration réaliste, qui considère l'UE comme un acteur international avec une autorité, une consistance et une autonomie par rapport à ses états membres, et une approche constructiviste qui considère l'UE comme un acteur original dans les relations internationales, un acteur à part et qui utilise le soft power pour se faire entendre. L'UE est alors vue comme une sorte de puissance tranquille. Au-delà de leurs différences, ces deux approches se rejoignent dans l'idée que l'UE peut produire une influence sur la scène internationale, avec la diplomatie, dans le respect et la valorisation des droits de l'homme, et en étant porteuse d'une économie sociale de marché. Cette conception de l'UE se traduit ainsi dans les différents traités et dans ses discours officiels, mais est-elle révélatrice de la réalité ? Afin de tester ces différentes hypothèses qui présentent l'UE comme un acteur bienveillant, Madame Wintgens va procéder à deux études de cas : le pacte euro-méditerranéen et les relations entre l'UE et l'Amérique latine. Dans les années 90, l'UE a eu l'occasion de renforcer ses relations avec ces deux régions, en 1995 avec le processus de Barcelone, et en 1999 avec le processus de Rio. Dans un cas comme dans l'autre, il s'est avéré que ces accords qui prétendaient rapprocher et avoir un partenariat d'égal à égal avec ces régions se sont révélés empreints d'un eurocentrisme certain, sont très fortement contestés pour vouloir avantager l'UE et égratignent l'image de celle-ci à l'extérieur. Ainsi, soulignent les chercheurs, une analyse plus approfondie des politiques de l'UE montre qu'en dépit d'un discours humaniste, ses politiques sont le reflet de stratégies sécuritaires et d'un libéralisme économique certain.

From the « Mexicanization » of Borders to the « North Americanization » of All Ports and Boundaries

Par Rick Van Schoik, Director, North American Center for Transborder Studies – Arizona State University

M. Van Schoik a présenté ses recherches sur le coût de la frontière et sur tout ce que l'on ne prend pas en compte dans ces coûts : l'environnement, le prix des papiers administratifs, les modifications des conditions de vie aux abords de la frontière, etc. Ces coûts devraient en effet provenir de la « real security », basée notamment sur la « human security » et pas seulement sur ce qui a trait à l'aspect militaire de la frontière.

Il prend pour exemple les coûts environnementaux liés à la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique. Si l'on vit près de la frontière américano-mexicaine, on la voit se construire au quotidien : béton, éclairages, bulldozers... Dans des endroits où il n'y a rien. Il est donc important de prendre en compte l'environnement, qu'il soit lui aussi considéré comme un bien commun dans la question sécuritaire. Le danger est bien réel de modifier et d'abîmer durablement l'écosystème.

La sécurisation des frontières, un nouveau marché ?

Julien Saada, Doctorant en science politique et chercheur, Observatoire sur le Moyen-Orient, Chaire Raoul-Dandurand, UQÀM

Julien Saada aborde la question des murs sur le plan économique. En effet les murs qui se construisent aujourd'hui (mur israélo-palestinien, murs de Ceuta et Mellila, mur à la frontière mexicano-américaine) sont des murs très modernes, dotés de critères technologiques pointus, et qui représentent donc un nouveau marché, et pas des moindres. Ces six derniers mois, plusieurs événements ont été significatifs de cette économie : une série de contrats signés, l'émergence de nouveaux acteurs comme des sociétés privées (Blackwater), la conversion d'anciens hauts fonctionnaires dans le privé, etc. On assiste bien à la création d'un véritable complexe sécuritaro-industriel. Dans un premier temps, Julien Saada effectue un panorama de ce complexe qui se traduit par diverses activités : contrôle aux frontières, conseil et management, technologies de surveillance, technologies de communication, armement et équipement militaire, puis *consulting* et *think thanks*. Autant de domaines dans lesquels les États-Unis (Boeing ; contrat pour le Virtual Fence), Israël (les firmes israéliennes sont aujourd'hui impliquées dans de nombreux projets, notamment en Asie avec la frontière entre l'Inde et le Pakistan), l'Union européenne (qui vient de signer un contrat pour la sécurisation des frontières de l'Arabie saoudite) s'illustrent actuellement. Ainsi, chiffres à l'appui, on est bien en présence d'un marché juteux, dans lequel interviennent de nombreux acteurs, et parmi eux des grands groupes de défense qui se convertissent à la sécurité. Quelles pourront être les conséquences d'une privatisation à outrance ? La gestion des centres de rétention, la privatisation des agences des renseignements, tous ces éléments soulèvent de nombreuses questions et pourront peut-être modifier le discours sécuritaire de demain.

Le mur dans la guerre urbaine : quelles adaptations stratégiques et tactiques ?

Par Romain Lalanne, candidat à la maîtrise en relations internationales, UQÀM

Romain Lalanne propose d'analyser l'impact du mur d'une ville sur la façon de faire la guerre. Beaucoup de villes sont associées à la guerre : Naplouse, Faloudja, Mogadiscio... Depuis 1945, on a vu l'introduction d'un « savoir-faire » dans la guerre urbaine. On assiste en effet à une urbanisation des conflits, de plus en plus inter-étatiques, qui supposent toujours davantage l'implication des populations civiles. Cependant on peut noter un antagonisme entre la guerre et la ville : la ville rejette la guerre, car cette dernière est mortelle, et la guerre rejette la ville car les soldats n'ont pas les outils adaptés. L'auteur veut donc dans un premier temps démontrer que la ville est un lieu de combat rejeté par la pensée stratégique classique : en effet, celle-ci préfère le confort d'un champ de bataille, avec une approche de choc frontal avant-arrière. La guerre urbaine présente de nombreuses contraintes architecturales, comme les murs, et elle induit ainsi un rapport de force qui avantage la position défensive. Ainsi, pour contourner ces murs, les bombardements et tirs d'artillerie ont été utilisés (Beyrouth en 1986 par exemple) ou encore des bombardements aériens (Berlin, Seconde Guerre mondiale). Mais cette approche « à distance » semble vouée à l'échec, notamment par ce qu'elle induit pour les populations civiles. C'est pourquoi une adaptation opérationnelle est en développement, souligne Romain Lalanne. Il ne s'agit plus de combattre le mur mais avec lui, en numérisant par exemple l'espace de bataille afin de savoir ce qu'il y a derrière le mur, avec une approche davantage réseau-centrée. Cette approche, qui rejette les contraintes physiques du mur induit donc une nouvelle représentation du champ de bataille urbain (Naplouse en 2002, combats à l'intérieur même des bâtiments) mais elle a pu être critiquée car trop abstraite, compliquée également au niveau bureaucratique entre les armées et critiquée également pour des questions de budget.

Les murs infra-nationaux

Murs locaux, logiques globales : la nouvelle ambassade américaine de Skopje (Macédoine)

Par Fabio Mattioli, candidat à la maîtrise, Centre d'Études africaines, EHESS, Paris, France

Les États-Unis ont récemment construit une nouvelle ambassade de 11 hectares en Macédoine, pourquoi ? Quels intérêts sont en jeu ? Pourquoi les États-Unis ont-ils intérêt à se positionner dans la région, dans le contexte sécuritaire de l'après-11 septembre ? La première cause soulignée par Fabio Mattioli est la grande proximité avec le Kosovo, et donc avec l'immense pipeline Trans-Balkans (connu sous le nom de pipeline AMBO) qui va drainer une grande partie du pétrole destiné à l'occident. Le sécuritaire est donc lié à la politique énergétique. Mais une ambassade américaine existait d'ores et déjà à cet endroit. L'explication officielle a donc consisté à dire que l'ancienne était très dégradée, et qu'elle n'était pas assez sécuritaire... Et ceci est directement lié à la stratégie générale des États-Unis après le 11 septembre : 58 ambassades américaines ont depuis été rénovées ou reconstruites, dont trois dans les pays qui vont accueillir le pipeline. On peut donc souligner la volonté des États-Unis d'avoir de nouvelles bases dans les états nouvellement membres de l'UE, ainsi qu'une stratégie globale de positionnement autour des voies de circulation de l'énergie.

Le mur de Bagdad : géométrie urbaine du panoptique de l'occupation

Par Sylvain Munger, candidat à la maîtrise en science politique, UQÀM

Sylvain Munger propose d'analyser les murs de Bagdad à travers la philosophie de Michel Foucault et, plus précisément, à travers la question du panoptique. Il évoque tout d'abord la notion d'occupation par disparition. Par exemple, en Irak, les milices ont été instrumentalisées pour qu'elles se retournent contre d'autres plus extrêmes. Ainsi aujourd'hui, Bagdad compte 75 % de Chiïtes là où elle était plus multiculturelle il y a quelques années. On a donc assisté à une homogénéisation de l'espace urbain au profit des populations chiïtes, le tout sous contrôle des États-Unis (check-point, entrées et sorties des villes). On est donc bien en présence, explique Sylvain Munger, du principe de « diviser pour contrôler », ce que représente le panoptique de l'occupation dans la philosophie foucauldienne ; le panoptique étant un modèle carcéral qui permet à celui qui contrôle de voir sans être vu. Les murs y deviennent l'instrument d'une surveillance qui est partout et permanente. Le panoptique affranchit les États-Unis d'une présence physique à Bagdad : les murs, les contrôles de populations qui y sont effectués et les drones assurent ainsi la surveillance de toute une ville.

LES MURS ET LES IDENTITÉS

La construction d'identités nationales, locales, transnationales

Le mur et la reconstruction de l'identité nationale au Sahara occidental

Par Abdelhamid Benkhatab, Docteur en science politique, chercheur et analyste au Centre d'Études et de recherches en sciences sociales, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Agdal, Rabat, Maroc

La nation est une communauté imaginée. C'est un discours sur une culture commune, des mythes collectifs, une forme de conscience sociale de l'être et de l'agir en commun. La nation repose sur la réunion de critères géographiques, politiques, économiques, sociaux, etc. La nation est une façon de concevoir le monde et soi-même dans ce monde.

Au Maroc, l'identité nationale est fondée sur la culture et la langue commune, mais ne fait pas référence à des origines ethniques communes. Elle est et a toujours été plurielle. Elle est aujourd'hui fondée sur des normes et valeurs à la fois modernes, berbères, marocaines, islamiques, juives, chrétiennes, etc.

Parmi ces influences, l'identité sahraouie a toujours eu une influence importante sur l'identité marocaine, à cause de l'Islam (qui est une religion du désert), de l'importance du commerce transsaharien pour le développement du Maroc à partir de la fin du Moyen Âge et du repli vers l'intérieur qu'ont entraîné les menaces côtières. L'identité sahraouie est une identité régionale qui s'étend à toute l'Afrique saharienne.

Si le mur servait à l'origine surtout de protection militaire contre les séparatistes sahraouis, il sert plutôt aujourd'hui des objectifs politiques : il s'agit d'abord et avant tout d'une barrière mentale pour protéger des idées séparatistes sahraouies. En tant que ligne de démarcation provisoire, ce mur est un facteur de paix.

« Vous sortez du secteur américain » : Regard sur la (re)construction de l'identité russe 20 ans après le mur

Par Philippe Beaulieu-Brossard, candidat à la maîtrise en science politique, chercheur, Chaire Raoul-Dandurand, UQÀM

La Russie serait actuellement aux prises avec ce que l'auteur nomme le « syndrome de 1812 », c'est-à-dire la reconstruction de l'identité russe autour de la suprématie de la Russie sur l'Occident, qui émerge d'une insécurité identitaire depuis la chute de l'URSS en 1991.

Décembre 1991 constitue un moment traumatisant pour les citoyens de l'URSS. Alors que ces derniers étaient confiants dans la grandeur de la nation russe au cours de la guerre froide, la chute de l'URSS entraîne un chaos identitaire. Le régime soviétique dure depuis 1917 et soudain, on retourne aux frontières antérieures. Qu'est-ce que la Russie ? On ne sait plus. Une commission sur l'identité russe est créée en 1992, qui conclut qu'elle est en quête d'identité.

Poutine a participé à la reconstruction de l'identité nationale russe autour de la *Derjavnost*, une doctrine dynamique qui voue un culte au statut « naturel » de grande puissance russe. L'identité russe a déjà été construite autour de cette doctrine, à la différence que Poutine insiste sur l'aspect économique de la supériorité russe. Selon Poutine, la Russie ne peut survivre que si elle conserve son statut de grande puissance par rapport à l'Europe et aux États-Unis. Ces derniers incarnent d'ailleurs l'Autre hostile.

Les Russes ont la nostalgie de la guerre froide, parce que le miroir parfait que constituaient les États-Unis permettait de sécuriser l'identité nationale russe comme grande puissance. Aujourd'hui, les États-Unis peuvent parfois sécuriser l'identité russe construite autour de la *Derjavnost* (par exemple, en coopérant avec la Russie après le 11 septembre 2001), mais peuvent aussi parfois y nuire (par exemple, par la guerre en Irak).

En réaction, on constate une sécurisation de la culture et de l'histoire de la Russie, autour de la *Derjavnost*, mais aussi autour de deux référents secondaires : l'Islam et le passé tsariste et soviétique. Alors que ce passé symbolisait l'antiprogrès juste après la chute de l'URSS, Poutine en fait le symbole de la grandeur de la puissance russe (mais sans vouloir répéter les erreurs du passé).

Penser les luttes nationalistes dans une perspective anarchiste : le cas des Juifs israéliens du groupe Anarchists Against the Wall

Par Francis Dupuis-Déri, Professeur, Département de science politique, UQÀM

Le collectif militant *Anarchists Against the Wall* est constitué de citoyens juifs israéliens s'opposant à l'érection du mur entre Israël et la Palestine. Ce collectif s'inscrit dans le mouvement social anarchiste. Ce dernier, qui prend ses racines dans le mouvement socialiste, lutte contre le capitalisme, le racisme, l'État,

etc., de manière égalitaire. L'anarchisme est une critique radicale de la hiérarchie sous toutes ses formes et de ses institutions, dont il vise l'abolition. Ainsi, le mouvement anarchiste est très critique des frontières, qu'il considère être un moyen de contrôle de la population. L'érection d'un mur est pour ce mouvement l'incarnation du pouvoir de l'État.

Ainsi, l'anarchisme s'oppose généralement au nationalisme, qu'il voit comme problématique dans la mesure où le nationalisme crée une hiérarchie au sein de laquelle « nous » sommes mieux que les « autres ». En outre, le nationalisme scelle la divergence d'intérêts entre les différentes classes sociales en donnant l'impression qu'il existe un intérêt commun. Néanmoins, de manière plus pragmatique, les anarchistes se positionnent souvent du côté des petites nations, du côté des dominés (comme les colonisés).

Dans ce contexte, le collectif *Anarchists Against the Wall* se positionne du côté des Palestiniens et contre le mur. Il a trois objectifs principaux : à court terme, il s'agit de ralentir la construction du mur; à long terme, il s'agit d'abattre l'État d'Israël; et dans l'intermédiaire, il s'agit de créer des réseaux anarchistes binationaux avec les Palestiniens. Le mur est ainsi vu comme une opportunité politique pour la mobilisation et la création de liens organiques binationaux et pour la solidarité entre Israéliens et Palestiniens.

Au quotidien, *Anarchists Against the Wall* répondent à des appels provenant de Palestiniens dont la propriété est menacée par le tracé du mur. Ainsi sollicités, les membres du collectif se rendent sur place pour manifester et tenter d'empêcher ce segment d'être construit sur les terres des Palestiniens.

Évidemment, ces actions directes n'empêchent pas la construction du mur. Le véritable effet des actions du collectif est la *transgression* du mur et la création de liens avec la Palestine. Il s'agit en d'autres termes de prendre position dans le conflit de manière à réduire les divisions existantes. En pratique, les actions du collectif cherchent à détruire l'image qu'ont généralement les Israéliens du Palestinien en tant que l'« Autre » violent et terroriste, en créant des liens non violents avec des Palestiniens. Cela est favorisé par une couverture médiatique importante du collectif en Israël.

Palestinian Nationhood Across Walls and Borders

Par Clara Morgan, Carleton University

L'auteur explore l'existence et la persistance de l'identité palestinienne, d'une *nation* palestinienne, en dépit de l'étalement de ses membres. La nation est un groupe qui se reconnaît comme groupe, attaché à un passé et à une culture communs, à un territoire de référence et à une volonté d'autodétermination. Malgré l'explosion du nombre de réfugiés palestiniens au cours du 20^e siècle, on constate la persistance de la nation palestinienne. Selon l'auteur, c'est grâce à l'existence d'un réseau informel d'éducation visant à maintenir la culture et l'identité nationales, ainsi que par la culture populaire comme le groupe hip hop palestinien *Dam*, que des liens transnationaux sont établis et maintenus entre les Palestiniens, qui demeurent une nation, peu importe leur lieu de résidence ou la durée de leur exil.

Identité du mur, identités de la frontière

Utility, Meanings of the Wall

Par Angie Balata, MA Student, American University in Cairo and Global Program Officer, Habitat International Coalition, Egypt

Angie Balata, avant de démarrer son analyse, propose un autre titre pour sa présentation : « Une structure de discrimination : le mur israélien en Palestine. Les frontières font-elles de bons voisins ? ». Cela dépend de quel côté de la frontière on se situe, et qui sont les voisins. Angie Balata revient sur le dilemme auquel est aujourd'hui confronté Israël : le mur est censé la protéger, mais, en même temps, il est illégal et contribue finalement à une certaine instabilité. Pourquoi alors le mur continue-t-il d'exister ? Selon l'auteur, les théories des relations internationales ne sont pas suffisantes pour expliquer cela, il faut y ajouter deux disciplines, la géographie et l'anthropologie. Le mur est le produit d'une volonté politique, ce que peuvent expliquer les relations internationales, mais elles ne sont pas suffisantes quand il s'agit d'aborder la question des identités culturelles. Le mur n'est pas qu'un outil politique : il y a la question de la terre (colonies, etc.) et celle de la culture. Le mur ne sépare pas seulement deux entités. Il discrimine, car il sépare des victimes en les isolant comme dans des cellules, conclut Angie Balata.

Une forteresse atomisée : la déterritorialisation de la frontière européenne

Par Émilie Beaulieu-Guérette, étudiante en Master d'Anthropologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, France

En Europe, on utilise régulièrement le terme de « Europe-forteresse » pour dénoncer le fait qu'il est difficile d'y entrer ou pour critiquer les règles de plus en plus dures auxquelles sont confrontés les migrants. Émilie Beaulieu-Guérette donne quelques éléments de précision sur ce concept pour ensuite le critiquer. Le concept d'Europe-forteresse est un concept d'abord militant, qui vient critiquer la vague sécuritaire de l'après- 11 septembre. Qui dit forteresse dit ennemi ; l'étranger est donc vu dans ce concept comme indésirable, comme celui dont on ne veut pas. Pour faire face à ces étrangers, on construit un mur, non pas tout autour de l'Europe mais à travers la sécurisation des frontières avec notamment la création de l'agence Frontex ou la construction de camps de rétention. C'est justement en évoquant ces camps de rétention que la chercheuse critique le concept d'Europe-forteresse en effet, explique-t-elle, quand on regarde la disposition de ces camps en Europe, on se rend compte qu'ils sont partout et non pas seulement autour des frontières, ce qui contredit l'idée de forteresse. Au contraire, on est face à une atomisation, une déterritorialisation des frontières. Contrairement à une fixité et à l'aspect ostentatoire d'une forteresse, on ne voit plus la frontière, et surtout, dans la critique de la forteresse, on oublie le migrant lui-même.

Les murs dans la notion de frontière au Maghreb et au Proche-Orient

Par Brahim Saïdy, Docteur en relations internationales, chargé de cours au Département de science politique de l'UQÀM et à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

Les murs dans la notion de frontière au Maghreb et au Proche-Orient obéissent à deux logiques, l'une historique et l'autre politique. Pour Brahim Saïdy, on ne peut pas comprendre cette notion de mur sans prendre en compte le passé colonial de ces régions. Il y a une prolifération de murs dans ces régions, en tout près de 7000 kilomètres aujourd'hui, et on y trouve plusieurs justifications : lutter contre l'immigration, réduire les activités des groupes séparatistes, lutter contre la contrebande, empêcher la circulation des armes, etc. Mais ce n'est pas, en réalité, qu'une question de sécurité : ces constructions reflètent un déséquilibre entre l'idéal sécuritaire et le respect des droits humains. Finalement, ces murs, justifiés soit par l'histoire, soit par la politique, empêchent la construction d'un système régional de sécurité.

Identités nationales à travers le mur transfrontalier aux États-Unis

Par Hugo Rangel, post-doctorant, UQÀM

Hugo Rangel se propose ici de penser la question de l'identité nationale à la lumière du mur qui se construit entre les États-Unis et le Mexique. Le Secure Fence Act (2006) a pour cause la politique d'immigration (ou son absence), une stratégie de sécurité nationale (contexte de l'après-11 septembre, « populisme » de George W. Bush, mur pour bloquer les terroristes) ainsi que la construction d'identités nationales fermées. La source de ces identités nationales fermées relève de l'idéologie conservatrice, qui prône un discours de l'Amérique comme nation uniforme, et qui en fait des identités rétrogrades (question du « souci de la langue » par exemple : non au bilinguisme ; racisme et exclusion des Hispaniques). Le mur devient ainsi la matérialisation d'un discours de personnes prônant une identité fermée. Il ne s'agit pas seulement de considérations économiques et politiques mais aussi historiques. L'identité nationale aux États-Unis est complexe et en mutation. Le mur, qui a de nombreuses répercussions, par exemple sur l'écosystème ou sur les échanges commerciaux, symbolise alors également le rejet américain du dialogue avec l'Amérique latine. Il accentue la dynamique de l'exclusion et est bel et bien le symbole de la séparation entre les pays du Nord et ceux du Sud, entre les pays riches, « sécuritaires », et les pays pauvres, synonymes d'insécurité.

Représentations du mur

Bienvenue à « Homeric » : La politique du mur à la frontière américano-mexicaine et de l'immigration non documentée dans les dessins animés aux États-Unis

Par Julie Dufort et Frédérick Gagnon, candidate à la maîtrise en science politique, UQÀM / Professeur, Département de science politique, UQÀM

Les dessins animés, et notamment les Simpsons dont on fête en 2009 le 20^e anniversaire, tiennent une place prépondérante dans la culture américaine. Trois a priori théoriques à propos des dessins animés sont énoncés : ce sont plus que de simples objets de divertissement mais bien des acteurs du « marché des idées ». À ce titre, ils proposent des discours et participent aux jeux de pouvoirs. Il est difficile de quantifier, mesurer leur impact, mais ce n'est pas pour cela qu'ils sont plus négligeables que d'autres acteurs du marché des idées. Les deux chercheurs ont donc proposé cette problématique : comment ces dessins animés traitent-ils du mur et de la question de l'immigration ? Quelles représentations y sont véhiculées et quels rôles jouent-ils dans ces enjeux ? Différentes positions sont observables dans ces dessins animés : cosmopolite (Marge, Lisa), nationaliste, expansionniste (Homer) et restrictionniste classique (personnages conservateurs). On observe que plus un personnage est sympathique, attachant, plus il est cosmopolite et ouvert. Les positions « fermées » sont, elles, représentées par des personnages comme l'Américain moyen, conservateur. La position cosmopolite est toujours valorisée, et presque tous les personnages finissent par l'adopter, au fur et à mesure de l'intrigue du dessin animé. Le dessin animé s'appuie sur la satire pour discréditer les courants qui diffèrent de la position cosmopolite, la satire étant un discours qui s'attaque à quelque chose ou à quelqu'un en imitant son caractère grotesque. Finalement, les dessins animés sont assez peu critiques à l'égard des politiques conservatrices : à noter l'absence quasi totale de personnages issus de minorités. À Springfield, il n'y a qu'un seul Mexicain...

Barrière de sécurité ? Mur de séparation ? Les représentations médiatiques du mur entre Israël et les territoires palestiniens bouleversées par le 11 septembre 2001

Par Amandine Kervella, Docteure en sciences de l'information et de la communication, Elico, ATER Université Grenoble 1 – France

Entre Israël et les territoires palestiniens, parle-t-on d'une barrière de sécurité ou d'un mur de séparation ? Comment les médias français traitent-ils un sujet aussi polémique que le mur dans un contexte d'après-11 septembre ? L'hypothèse d'Amandine Kervella était que le contexte de la guerre contre le terrorisme a eu pour conséquence une vision du mur en tant qu'outil légitime de protection contre le terrorisme. L'auteure a analysé les articles parus entre 2002 et 2004 dans les quotidiens *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*, et réalisé des entretiens avec des journalistes. La construction du mur a suscité un débat sémantique sur deux niveaux : la nature matérielle du mur (barrière, ligne...) et les objectifs et conséquences du mur (sécurisation, défense, annexion). Les oppositions sont telles au niveau lexical que l'acte de dénommer, lui-même, pose problème aux journalistes. De plus, une attention extrême est portée aux lecteurs quand on parle de ce sujet (voir courrier des lecteurs). Ainsi, les différents journaux proposent toujours une mise en perspective, utilisent des citations, ou rendent compte des débats autour de cette question afin de ne pas s'impliquer directement, d'adopter une distance supplémentaire. À l'issue de cette analyse sémantique, la chercheuse a pu proposer deux conclusions : l'hypothèse de départ n'a pas été confirmée, la logique sécuritaire n'a pas eu réellement d'impact dans la façon de traiter de la question du mur, et, par ailleurs, il existe une réelle stratégie éditoriale mise en place par les journalistes et les rédactions dans leur façon d'aborder cette question.

De la Grande Muraille à la Cyber Muraille : Nouvelles barrières immatérielles en République populaire de Chine

Par Marie-Hélène Pozzar, étudiante la maîtrise en science politique, UQÀM

Depuis les années 2000, la Chine ne fait pas face à une menace d'invasion et pourtant un sentiment d'insécurité demeure, qui se traduit par la Cyber Muraille. Cette barrière immatérielle apparaît en effet comme un moyen efficace de faire perdurer le régime autoritaire qui domine en Chine. Le but n'est pas cette fois d'interdire l'accès, mais de limiter la diffusion de certaines idées perçues comme une menace pour le régime. La Grande Muraille n'a pas été érigée pour repousser une menace extérieure, pas plus que pour garder une population à l'intérieur d'un territoire donné. Et la Cyber Muraille obéit à une dynamique similaire. La Chine est ouverte sur le monde, mais elle utilise en même temps la propagande pour assurer la cohésion de ses nombreux habitants. Ainsi la Cyber Muraille, même si la Chine ne remet pas en cause l'utilité d'Internet, protège l'Empire. Concrètement, qu'est-ce que la Cyber Muraille ? C'est un immense pare-feu, construit en 1996-1997 qui « encadre » l'Internet chinois, en contrôlant aux points de passage ce qui peut provenir du reste de l'Internet mondial. C'est donc un élément composite, qui possède plusieurs niveaux de systèmes et de blocages. Mais pourquoi Internet apparaît-il comme une menace pour les dirigeants chinois ? Une menace suppose nécessairement qu'il y a quelque chose à protéger et cette chose, c'est l'intérêt des dirigeants chinois, soit la préservation du régime. Internet est vu comme un outil utile pour l'économie, mais qui doit néanmoins être contrôlé. Cela signifie-t-il qu'Internet pourrait avoir un « impact démocratique » ? L'idée d'« impact démocratique » consiste à dire que si un régime autoritaire laisse venir Internet, il deviendra une démocratie... Mais, selon Marie-Hélène Pozzar, cet impact serait en réalité relatif : dans le cas de la Chine, soit la menace Internet a été surévaluée, soit elle a été bien gérée par le gouvernement chinois, qui a laissé passer « un peu » d'Internet et qui n'est pas devenu pour autant une démocratie. Les Chinois, en majorité, ne vont pas sur Internet par subversion, mais pour se divertir.

Sociologie des régions frontalières des murs

Road Signs on the Border : Transnational Insecurity in North American Border Cities

Par Lee Rodney, University of Windsor - Ontario

En dépit des différences évidentes entre le climat politique observable sur les frontières Nord et Sud des États-Unis, certaines similarités laissent croire à un sentiment général d'anxiété envers la question de la sécurité nationale dans le contexte de mondialisation.

L'intensification de la militarisation des délimitations du territoire américain témoigne de l'inquiétude croissante quant aux menaces que représentent les mouvements migratoires et terroristes, et ce, plus particulièrement depuis les événements de 2001. Ce besoin de sécurisation est par ailleurs fomenté par un fort discours médiatique appelant à la sauvegarde de l'identité nationale. Bref, l'idéologie dominante a transformé la frontière en un haut lieu de promotion d'une culture américaine plaidant en faveur de la protection contre ses voisins, perçus comme des sources potentielles d'instabilité.

À l'échelle citoyenne, les manifestations artistiques sur des panneaux d'affichage dans l'espace frontalier sont devenues l'un des moyens d'expression privilégiés de la confusion géopolitique, résultat de l'opposition entre cette stratégie d'hypersécurisation et le contexte nord-américain d'ouverture dans le cadre de l'ALENA.

Au Sud, le *Minutemen Project* est un groupe de volontaires civils armés patrouillant à la frontière pour freiner l'entrée des travailleurs illégaux. Il constitue probablement l'exemple le plus flagrant du besoin de sécurisation évoqué précédemment. Le caractère patriotique à l'excès de l'organisation a justement été remis en question par une campagne d'affichage (le *Prejudice Project*) lancée en 2006 entre San Diego et San Ysidro. L'œuvre entendait représenter un typique « red neck », visage tourné vers le voisin mexicain, au-dessus duquel on pouvait lire : « Don't be a man for just a minute. Be a man for your whole life ».

Au Nord, entre autres exemples, une sculpture sous forme de panneau, calquée sur le modèle de ceux que l'on retrouve aux lignes canadiennes, mais stipulant : « You have left the American sector/Vous êtes sortis du secteur américain ? », a été installée dans un parc au bord de l'eau à Windsor, loin des voies de transition engorgées reliant les deux États. En plus de souligner la contingence de la frontière, l'artiste soulevait deux questions fondamentales : avez-vous réellement quitté le secteur américain et qu'est-ce que le secteur américain dans le climat de sécurité actuel?

En somme, les multiples démonstrations artistiques exposées le long de la frontière américaine semblent témoigner d'une attitude partagée de questionnement au regard de la sécurité nationale, et ce, tant aux limites canadienne que mexicaine. Elles mettent en lumière la complexité de la notion de frontière en Amérique du Nord en traitant des aspects laissés de côté par la rhétorique populaire.

Le mur israélien dans les Territoires occupés : Séparations et inclusions paradoxales

Par Vincent Romani, Post-doctorant, Crown Center for Middle East Studies, Brandeis University, États-Unis

Si certains considèrent le mur entre Israël et la Palestine comme une fermeture de l'État juif ou encore comme la manifestation d'une souveraineté palestinienne en devenir, la réalité est en fait tout autre. Victime d'une transgression détournée de la part d'Israël, le mur n'est qu'une pure fiction démentie par la vaste stratégie de contournement en cours depuis une dizaine d'années.

La caractérisation du territoire palestinien contemporain s'inscrit dans une perspective historique qui peut être décomposée en deux grandes périodes. La première, suivant immédiatement les événements de 1967, est marquée par une intégration inégale des zones palestiniennes à l'intérieur des frontières israéliennes. On assiste alors à la réunification des territoires mandataires sous le contrôle d'Israël. En même temps, on constate la différenciation des pouvoirs politiques et administratifs octroyés à chacun des groupes. C'est ainsi qu'Israël a transformé le registre civil recensant la population palestinienne en une superposition de divers statuts scindés, ce qui a contribué à l'émiettement du sentiment national palestinien.

La seconde période, celle de la séparation, débute avec la construction d'une première barricade autour de la bande de Gaza en 1990 et se poursuit en Cisjordanie à partir de 2002. Elle se distingue par l'édification de barrières réelles venant objectiver les divergences culturelles et idéologiques à la base du conflit territorial. La séparation, sanctionnée par les accords d'Oslo, donne lieu à une dissolution gouvernementale, avec la création subséquente de l'autorité palestinienne, et démographique, de par la division opérée des travailleurs.

Ainsi, à première vue, il semble que l'apparition du mur ait été la démonstration matérielle d'une partition avérée. Toutefois, au-delà de cette fracture superficielle se cache un interventionnisme israélien renouvelé qui désavoue les objectifs qui sous-tendent la construction du mur. Effectivement, les relations de pouvoir dans cette région sont teintées d'une forte ingérence israélienne révélée par son contrôle persistant sur les affaires militaires, les flux économiques, les mouvements de population, le registre d'état civil palestinien, la gestion des ressources en eau et le contenu de l'enseignement, sans compter le maintien de sa politique de colonisation.

En bref, le mur érigé en Israël n'en est pas un. L'apparente division qu'il consacre est faussée par l'intégration unilatérale, et non plus inégale, des territoires palestiniens dans le cercle d'influence israélien. Bien qu'il entretienne le rêve d'indépendance caressé par la population palestinienne, le mur demeure transpercé de toutes parts par l'administration d'Israël, de sorte que la situation actuelle s'apparente énormément à celle des années 1970.

MURS INVISIBLES

Murs mentaux et souveraineté

Mental Walls and the Border : Local Identity Construction in Sortavala
Par Aleksander Izotov, University of Joensuu, Kerelian Institute, Finlande

Par son étude des métamorphoses identitaires de la ville de Sortlava sur la frontière russo-finlandaise, Aleksander Izotov veut démontrer que la transformation du rôle accordé à la frontière de l'époque soviétique à nos jours représente également une transformation identitaire de la relation entre le « nous » et les « autres ». En employant un cadre géopolitique critique, le conférencier analyse le discours sur la frontière et sur l'identité comme un processus évoluant constamment, qui se reflète dans la production discursive de la société. Pour nous mettre en contexte, Izotov rappelle que la ville de Sortlava est tout à fait désignée pour une étude sur la frontière et sur l'identité de par son histoire. À l'ère des empires, elle passe de la Suède à la Russie de manière intermittente. Seulement en ce qui concerne le 20^e siècle, Sortlava est rattachée à la nouvelle Finlande indépendante depuis la révolution russe de 1917 pour être ensuite annexée de nouveau par Moscou à la suite de la Seconde Guerre mondiale. Alors que la frontière est close à la suite de l'annexion sous Staline, la population a dû redéfinir par le fait même sa relation avec ses voisins finlandais.

Cette redéfinition est catalysée par la nouvelle appartenance de Sortlava à l'État soviétique pour qui les frontières ont un caractère sacré dans le discours dominant. En effet, la frontière défend la terre « socialiste » contre les ennemis « capitalistes ». Puisque Sortlava est sur la frontière, elle est donc un avant-poste de défense du socialisme et de la terre « sacré ». Ensuite, de la représentation de la frontière à la représentation identitaire, cette dernière est en (re)construction par la mise en place de la conception du « Nouvel Homme soviétique ». Cette conception centrée sur le rôle de défenseur du socialisme et des frontières a pour objectif d'homogénéiser l'identité de tous les citoyens de l'URSS, peu importe leur ethnie, classe sociale, genre ou localisation. À ce titre, l'éducation et la propagande médiatique jouent un rôle clé pour retransmettre et internaliser cette identité à l'échelle de l'URSS et d'autant plus dans les territoires annexés, à l'instar de la ville de Sortlava.

En revanche, la transmission du discours identitaire de l'URSS à l'échelle locale de Sortlava soulève une contradiction. D'une part, le discours soviétique se fait le fer de lance de l'émancipation nationale et de l'internationalisme et d'autre part, la conception du « Nouvel Homme soviétique » cherche une uniformisation nationale. Puisque la culture et la langue finnoise sont sous l'autorité de la République de Karélie, la culture soviétique basée sur la langue russe prédomine plus souvent qu'autrement. Il en résulte qu'à chaque nouvelle génération, la langue et l'identité finnoise de Sortlava disparaissent progressivement.

En contraste, Izotov observe que la chute de l'URSS a engendré une crise identitaire auprès de la population de Sortlava et des transformations fondamentales sur l'idée de la « frontière ». En plus d'une démilitarisation, la simple ouverture des frontières aux visiteurs étrangers a automatiquement transformé la conception de la ville d'un avant-poste militaire à un espace de contact avec les « autres ». Ensuite, le statut de membre de l'Union européenne (UE) de la Finlande a accordé un avantage économique à Sortlava par le programme de coopération concernant le passage des frontières. Puis, en plus de la coopération internationale, l'ouverture de la région au capitalisme a favorisé les investissements étrangers et finnois. Enfin, avec ces transformations, un véritable engouement est né à Sortlava sur les études finnoises et l'histoire de la ville. Plusieurs touristes finlandais ont renforcé cet intérêt par leur passage à Sortlava qui est perçu comme un pèlerinage nostalgique. Autrement dit, la transformation de l'idée de la frontière a eu un impact fondamental sur l'identité de la population locale de Sortlava.

En somme, alors que l'État soviétique mettait de l'avant une identité proprement étatique et homogène à l'ensemble de sa population, sa chute et la faiblesse de l'État russe ont entraîné une localisation des identités. La ville de Sortlava en est un exemple patent à la fois au niveau identitaire et dans sa conception de la « frontière » qui n'est plus considérée comme un mur « mental ».

The Loss of Sovereignty Control : The Illusion of Building Walls

Par Francesca Piccin et Elia Pusterla, Département de science politique, Université de Genève, Suisse

Dans leur conférence, Francesca Piccin et Elia Pusterla tentent de tracer les voies pour parvenir à réaliser deux objectifs de recherche. Le premier est d'identifier le rôle du concept actuel de souveraineté étatique fondé sur l'ordre postwestphalien dans la construction de « murs » entre les nations. Le second est de proposer une (re)conceptualisation de la souveraineté étatique après en avoir montré les failles. Par l'emploi d'une approche rationaliste et essentialiste de la souveraineté, Piccin et Pusterla démontrent que la construction de murs peut être associée à une réaction des États pour contrer les menaces à leur souveraineté. En effet, les États ont tendance à percevoir leur souveraineté « westphalienne » comme étant menacée par les processus contemporains d'intégration et d'interdépendance. Afin d'amenuiser les tensions dû à la fondation westphalienne de la souveraineté qui est obsolète, il est donc nécessaire de renouveler ce concept.

Tout d'abord, les conférenciers postulent que le concept de souveraineté nationale laisse place progressivement à la souveraineté internationale. La souveraineté nationale (westphalienne) est composée de six propriétés : une autorité sur un territoire, une reconnaissance interne et externe, une population, le monopole des moyens de coercition, un territoire défini et un gouvernement. Le processus d'intégration et d'interdépendance caractéristiques de la mondialisation a occasionné la fonte de trois propriétés de la souveraineté westphalienne : le territoire, le monopole des moyens de coercition et le gouvernement comme seul organe de pouvoir. Ainsi, malgré la résistance de l'État face à la transformation de son aire de pouvoir, elle a été insuffisante pour pallier l'érosion de ces propriétés. La souveraineté internationale qui en découle est donc composée uniquement des trois dimensions restantes : une population, une reconnaissance et une autorité.

Puisque le courant de la mondialisation est impossible à endiguer par les États, leur volonté de garder leur souveraineté westphalienne par la construction de murs n'est qu'une illusion pour maintenir le mythe de

leur souveraineté nationale. Afin d'illustrer ce point, les conférenciers font l'analyse des cas des États membres de l'Union européenne et du cas de la Suisse. Concernant le premier, il représente un exemple où les États, dans un calcul rationnel, ont choisi de déléguer une partie de leur souveraineté westphalienne à un niveau supra-étatique afin de maximiser les gains que la coopération peut leur procurer. Leur souveraineté est donc moins conçue traditionnellement, mais de manière plus essentialiste, en concordance avec le concept de souveraineté internationale mentionné ci-dessus. Concernant le second cas, la Suisse représente une tendance contraire en concentrant sa politique sur des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Une politique qui reflète l'image d'une Suisse qui s'emmure, encerclée par une Europe intégrée, dans l'espoir de défendre sa souveraineté westphalienne. Pourtant, les conférenciers soutiennent que les Suisses ne peuvent s'immuniser contre le phénomène d'europanisation, ne serait-ce qu'au niveau culturel et qu'en conséquence, leur conception traditionnelle de la souveraineté demeure précaire.

En somme, avec le concept plus essentialiste de souveraineté internationale, le monopole de la coercition ne devient plus nécessaire à un État pour assurer sa souveraineté, qui doit être reconnue de manière différente.

Breaching the Papers Walls : US Immigration Policy and Jewish Refugees to the Philippines, 1938-1939

Par Dean J. Kotlowski, Associate Professor of History, Salisbury University, Maryland, ÉTATS-UNIS

Immigrer aux États-Unis dans les années 1930 est un profond casse-tête bureaucratique ou, pour reprendre la métaphore de Wyman, un véritable mur de paperasses. En revanche, Paul V. McNutt, démocrate et haut-commissaire aux Philippines, a réussi à contourner ce mur de papier pour ainsi permettre à plus de 1000 réfugiés juifs d'immigrer aux Philippines, sous souveraineté américaine à l'époque. Dans sa conférence, Kotlowski se dédie à démontrer comment McNutt a procédé pour mener à bien ce projet dans un contexte occidental des plus réfractaire à l'endroit de l'immigration en général et de la communauté juive.

Pour débiter, si McNutt est nommé au poste de haut-commissaire aux Philippines, c'est principalement grâce au jeu de pouvoir du président Roosevelt. Astucieux, ce dernier désire éloigner de l'Indiana le politicien démocrate qui ne cache pas son intention d'être candidat à la prochaine élection présidentielle. Son cadre de pensée et son passé dans une communauté anglo-saxonne et protestante homogène auraient davantage contribué à son ouverture pour les autres ethnies ou religions que le contraire. En plus d'être un entrepreneur politique, son projet d'accueillir des réfugiés à Manille est à la fois motivé par ses intérêts personnel et philosophique dans sa volonté de résister au nazisme et par sa compassion à l'égard des juifs. McNutt défend également une vision holiste de la sécurité où tous les Américains et les Juifs devraient être protégés de la pauvreté et des « dictatures prédatrices » par le gouvernement fédéral.

En distançant sa loupe analytique de l'individu aux facteurs contextuels, Kotlowski repère plusieurs éléments facilitant la mise en œuvre du projet de McNutt. D'une part, bien que les Philippines soient sous juridiction américaine au niveau international, les affaires domestiques sont gérées à l'interne par Quezon, un président élu sur une base nationaliste et charismatique. Le fait qu'il n'y a aucune loi aux Philippines sur l'immigration octroie un pouvoir d'influence considérable au Président philippin, tandis que pour les États-Unis les lois sont très restrictives et autorisent uniquement l'immigration lorsque les candidats ne risquent pas d'être un fardeau économique. D'autre part, le statut et le rôle de haut-commissaire que revêt McNutt est partiellement déterminé, ce qui lui confie une certaine latitude pour faire la promotion de ses projets politiques, tant auprès de Quezon qu'auprès de Washington. De plus, les relations amicales qu'a développées McNutt avec Quezon sont un atout pour faire adopter son projet.

À la fin des années 1930, les premiers réfugiés juifs chinois arrivent à Manille après avoir fui Shanghai, en proie à l'invasion japonaise. Volontariste, McNutt tente de favoriser l'accueil de ces réfugiés aux Philippines en questionnant Leo Gardner, son conseiller juridique. Ce dernier parvient à mettre en lumière une clause qui autorise le haut-commissaire à contourner le processus de demande de visas afin d'admettre directement des étrangers sur l'île. Ce processus est facilité par une faible réticence aux immigrants auprès de la population ainsi que par le Président Quezon qui est ouvert au projet. En revanche, afin de faire de l'archipel un véritable sanctuaire, McNutt souhaite systématiser l'ouverture aux réfugiés juifs. Il fait donc appel à ses partenaires aux États-Unis dont Julius Weiss – allié politique et participant à plusieurs regroupements juifs.

Le plan élaboré par McNutt et ses collaborateurs demeure dans le cadre du droit américain tout en profitant de ses failles et du contexte politique. La première faille que le conférencier identifie est la récente loi sur l'immigration de 1924 dont les quotas de réfugiés selon l'origine nationale ne couvrent pas l'immigration aux Philippines. Une seconde opportunité est le nouvel intérêt que porte Roosevelt, depuis sa réélection en 1936, à l'immigration juive. En conséquence, le Département d'État révisait graduellement sa politique à l'endroit des Juifs vers une plus grande ouverture. Enfin, il va sans dire que les politiques d'Hitler à l'endroit des populations juives sont la plus importante source de remise en question de la représentation américaine de cette communauté. Dans ces conditions, la capacité financière ou les compétences professionnelles d'un candidat juif au statut de réfugié a donc moins tendance à bloquer son accès au territoire américain.

En revanche, malgré l'efficacité de départ du réseau organisé par McNutt et son succès qui permet l'atteinte de plus de 1000 réfugiés juifs sur l'archipel, le plan du haut-commissaire reste éphémère. La venue d'immigrants juifs après une vague précédente d'immigration chinoise et japonaise a eu un impact majeur sur la société des Philippines. En effet, ces vagues successives auraient augmenté la précarité du marché du travail et des cultures commerciales locales, ce qui a attisé l'amertume des Philippins.

En somme, McNutt est le principal architecte d'un réseau d'entrepreneurs politiques dont les compétences et l'influence ont permis de créer une brèche dans le mur de papier de l'immigration juive aux États-Unis de manière ponctuelle. En revanche, la seule façon de justifier ce projet à l'époque, tant pour les États-Unis que pour la population et les dirigeants philippins, est de démontrer que l'immigration constitue un avantage plutôt qu'un fardeau.

Murs économiques

Les nouveaux espaces protégés en économie capitaliste contemporaine ou l'art d'éliminer la concurrence

Par Michèle Rioux, Professeure, Département de science politique, UQAM

La vision économique libérale voue un véritable culte à la notion de concurrence dans le cadre des échanges internationaux. Si sa conception originale avait de quoi favoriser l'équilibre des marchés, la signification que lui confère de nos jours le discours économique dominant est visiblement problématique. Plutôt que de concevoir le jeu de la concurrence comme un bénéfice au mécanisme capitaliste, la tendance actuelle s'oriente vers l'instrumentalisation des facteurs concurrentiels. Afin d'en limiter les effets pervers, il est impératif de concrétiser juridiquement les principes garantissant une saine concurrence.

La main invisible n'existe pas. Dans un contexte capitaliste, il importe donc de mettre en place une régulation adéquate, c'est-à-dire d'instaurer une vision réalisable de la concurrence ou encore de fixer le degré d'acceptabilité des pratiques monopolistiques. De 1934 à 1980, le GATT a assumé la fonction de régulation du processus d'abolition des frontières. Au final, ce sont les États qui étaient responsables de la

libéralisation des marchés et qui par conséquent limitaient leur propre ouverture à la concurrence par l'imposition de barrières protectionnistes. Avec l'avènement de la mondialisation, la concurrence est devenue un phénomène globalisé, qui nécessite un encadrement mondial. Or, puisque les colosses économiques la considèrent dorénavant comme un outil malléable permettant d'atteindre la compétitivité et de maximiser les profits, les organisations internationales tendent à contourner la question de l'encadrement juridique des pratiques concurrentielles. Dès lors, la porte est toute grande ouverte aux abus de la part des firmes multinationales.

L'industrie privée perçoit cette situation de vide juridique international engendrée par le recul de l'État libéral comme une occasion de faire valoir ses propres intérêts. En ce sens, des obstacles au commerce extrêmement effectifs et d'un tout nouveau genre voient le jour sous l'impulsion des firmes les plus puissantes, en connivence avec les États qui en retirent des bénéfices certains.

Au regard de cette nouvelle réalité et dans une perspective d'encadrement des pratiques concurrentielles, la question qui se pose est la suivante : considérant l'ensemble des variables socio-économiques, quelles barrières doit-on conserver et lesquelles serait-il préférable d'éliminer ? En d'autres mots, quels murs sont porteurs du bien commun et lesquels seraient plutôt à proscrire ?

Le complexe de sécurité énergétique russo-européen : vers un nouveau mur ?

Par Guillaume Mascotto, candidat à la maîtrise en science politique, chercheur associé au CEIM, UQÀM

De prime abord, l'Union européenne (UE) et la Russie semblent rassembler à eux deux tous les ingrédients pour un partenariat gagnant en matière énergétique. D'une part, l'UE se positionne comme l'un des plus grands consommateurs d'hydrocarbures au monde et en importe près de 50 %. D'autre part, la Russie détient 12,4 % des réserves mondiales de pétrole et 20 % du gaz naturel, ce qui en fait le plus grand pays exportateur de ces ressources en dehors des pays de l'OPEP. Par ailleurs, plus du quart du pétrole et la moitié du gaz consommé par les Européens provient déjà de leur voisin russe, privilégié en vertu de considérations de proximité avec le marché d'écoulement. En l'absence d'alternatives durables et considérant la rareté croissante des ressources causée par l'entrée en jeu de nouveaux géants de la consommation, on serait donc tenté de croire que l'importance de la Russie pour l'approvisionnement de l'UE en hydrocarbures ne pourrait que naturellement évoluer à la hausse.

Or, les divergences profondes qui marquent les relations entre les deux partenaires économiques viennent miner cette apparente complémentarité. D'abord, malgré l'interdépendance évidente des acteurs, les fortes tensions politiques et géostratégiques créent un double mur, interne et externe. Ensuite, bien que la Russie mène une stratégie énergétique de manipulation envers les pays de l'Union européenne, visant à consolider son emprise sur ses ressources naturelles, son équilibre économique n'en ressort pas moins tributaire des marchés voisins.

Une première opposition réside en leur perception polarisée du concept de *sécurité énergétique*, multipliant le degré de compétitivité et engendrant une méfiance mutuelle. Alors que la Russie souhaite sécuriser son accès au marché pour écouler sa production, du côté européen, on cherche plutôt à garantir une sécurité d'approvisionnement, afin de répondre aux besoins énergétiques croissants de la population. On voit poindre l'émergence d'un *complexe régional de sécurité énergétique* où convergent les intérêts des puissances, mais ce dernier est partiellement ébranlé par l'impératif de sécurisation par la diversification qui fait en sorte que la Russie tourne le dos à l'Europe pour tendre la main au marché asiatique, d'où l'apparition d'un mur énergétique.

Nécessiteuse de diversifier ses débouchés, mais toujours dépendante de ses voisins européens, la Russie adopte une stratégie sur deux fronts afin de s'approprier les bénéfices de l'interdépendance. Elle joue tout d'abord la carte de la division par la conclusion d'ententes bilatérales avec les membres de l'UE en forte

situation de dépendance. Elle tente aussi de tourner à son avantage certains aspects de la géopolitique du pétrole, et ce, en poursuivant trois objectifs principaux : la diversification des voies d'acheminement par la construction de pipelines en collaboration avec les grands importateurs ouest-européens (Allemagne, Italie); le contrôle des flux et de la distribution des hydrocarbures par l'acquisition d'actifs dans le secteur énergétique au centre de l'UE; et le contournement des pays réfractaires (Pologne, Bélarus, Ukraine), militant pour une politique européenne commune dans le domaine de l'énergie.

En résumé, tant l'attitude marionnettiste de la Russie face à l'UE que les antagonismes qui les divisent fondamentalement sur les questions de sécurité énergétique contribuent à fragiliser la stabilité de leur interdépendance pourtant prometteuse.